|  |
| --- |
| **Consultation N°26-042**  **Lot 02**  **Maintenance SSI et prestations associées de l’hôpital BICHAT** |

Annexe n°1 : Cadre de réponse technique

Le candidat doit obligatoirement remplir le présent cadre de réponse technique en respectant sa structure.

Le contenu du CRT ne peut nullement se borner à des renvois au mémoire technique ou à des documents annexes.

Des renvois sont autorisés mais ces derniers doivent être limités et ils doivent préciser la ou les page(s) et le(s) paragraphe(s) du mémoire technique et/ou documents annexes concerné(s).

Tout renvoi à un autre document joint au dossier doit préciser le nom du document et la page concernée.

**Le candidat doit signer cette annexe et porter le cachet de l’entreprise.**

**Identification du candidat :**

**Nom de la société :**

**Nom, prénom et fonction de son représentant :**

**Critère n° 2 : Qualité technique de l’offre** **(45%)**

***Sous-critère 1 : Organisation et Méthodologie (35%)***

| **Eléments d’appréciation** | **Réponse du candidat** |
| --- | --- |
| * ***Pour la maintenance préventive*,** il est attendu une description de la méthodologie proposée par l’entreprise pour réaliser la maintenance préventive des installations pour chaque site, le cas échéant, justification si recours à la sous-traitance * ***Pour les vérifications réglementaires périodiques***, il est attendu une description de la méthodologie proposée par l’entreprise pour suivre et traiter observations issues des vérifications réglementaires qui sont confiées par le Maître d’ouvrage à un organisme agréé, et pour traiter celles qui lui sont confiées ; * ***Pour le Calendrier des opérations programmées, présence sur le site* :** il est attendu une description de la méthodologie proposée par l’entreprise pour établir ce calendrier et les outils de suivi pour garantir son respect. * ***Pour la maintenance corrective / petits travaux* :** Il est attendu une description de l’organisation proposée par l’entreprise pour assurer la maintenance corrective, et les petits travaux, et le cas échéant, une justification du recours à la sous-traitance. |  |

***Sous-critère 2 : Moyens humains, logistiques, techniques et informatiques (35%)***

| **Eléments d’appréciation** | **Réponse du candidat** |
| --- | --- |
| * ***Pour les moyens humains affectés au site,*** il est attendu du candidat la transmission d’un organigramme, les missions des intervenants pressentis pour le marché, une description de l’encadrement et coordination de ces intervenants, la qualification du personnel, l’estimation prévisionnelle du nombre d’heures affectées au marché par site et par système, la gestion des prises de connaissance du technicien titulaire du site, de la suppléance et des remplacements. * ***Pour les moyens logistiques, techniques et bureautiques***, il est attendu une description des moyens logistiques et techniques, des véhicules mis à disposition des intervenants de l’entreprise sur le site, des équipements des techniciens en moyens de communication, des équipements des techniciens en outillage, du matériel bureautique et logiciels. * ***Pour les moyens de traitement de l’information***, il est attendu du candidat une description des équipements bureautiques et des logiciels (y compris outils constructeurs) utilisés par l’entreprise pour l’exécution du marché, les outils de traçabilité des interventions (exemplaire anonymisé, GMAO), les modalités d’établissement du bilan annuel d’activités et de maintenance, les modalités d’établissement des documents de fin de marché. |  |

***Sous-critère 3 : Adaptation de l’offre aux spécificités du site (30%)***

| **Eléments d’appréciation** | **Réponse du candidat** |
| --- | --- |
| * ***Pour les dispositions pour la sécurité des patients et des travailleurs,*** il est attendu du candidat une description des dispositions proposées par l’entreprise pour répondre aux spécificités de l’activité hospitalière, du matériel qu’elle a en charge de maintenir, les mesures et équipements proposés pour limiter l’exposition des patients au risque aspergillaire, et une description des équipements et des mesures proposées pour garantir la sécurité des travailleurs * ***Pour les dispositions pour la prise en charge des installations,*** il est attendu du candidatqu’il communique les modalités d’établissement et de mise à jour de l’inventaire des installations, en cours de marché les modalités de prise en charge des nouvelles installations, et les conditions de mise à jour et de sauvegarde de la programmation des SSI. * ***Pour les dispositions pour limiter l’indisponibilité des installations en cas de panne,*** il est attendu du candidat qu’il communique les conditions d’approvisionnement et de reconditionnement des pièces détachées, le contenu du stock de pièces détachées à disposition sur site et les autres dispositions proposées par l’entreprise. |  |

**Critère n° 3 : Démarches environnementales et sociales mises en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché (5%)**

***Sous-critère 1 : Démarche environnementale employée par l’entreprise dans la réalisation des prestations (50%)***

| **Eléments d’appréciation** | **Réponse du candidat** |
| --- | --- |
| * Il est attendu du candidat une description de l’organisation mise en œuvre pour le recyclage des batteries et des déchets communs, et le remplacement du matériel électronique. * Il est attendu du candidat une description de l’organisation mise en œuvre pour optimiser les trajets et limiter les déplacements véhiculés. |  |

***Sous-critère 2 : Démarche sociale employée par l’entreprise dans la réalisation des prestations (50%)***

| **Eléments d’appréciation** | **Réponse du candidat** |
| --- | --- |
| Il est attendu du candidat une présentation des démarches de l’entreprise concernant la qualité, la sécurité, et la RSE. |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Date : |  |
| NOM – Prénom : |  |
| Nom de la société : |  |
| Fonction : |  |
| Signature  Cachet de la société |  |